

Le contrat de rivière Lesse

Le courrier de la Lesse de septembre 2011—N°30

Dimanche 11 septembre : inauguration du sentier géo-pédologique de Han-sur-Lesse dans le cadre des Journées du Patrimoine 2011 (action n°763 du programme d'actions du contrat de rivière)

Cet itinéraire — découverte de 500 millions d'années de façonnement de notre paysage — a été réalisé par le professeur Vincent Hallet du département de géologie des Fundp, et par le professeur Laurent Bock, de Gembloux Agro Bio-Tech ULg, en partenariat avec la Fondation Gouverneur Close.

La promenade inaugurale de ce 11 septembre est une action en partenariat avec entre autres la Province de Namur, la Maison du Tourisme de Han-sur-Lesse et le Contrat de rivière de la Lesse, et ... la Confrérie de la Noisette et de la Blanche de Han dont les produits seront disponibles !

Deux départs: 11 h (première partie) et 14 h (deuxième partie).
Rendez-vous: Salle des fêtes de Han-sur-Lesse, rue Théo Lannoy, en face du Spar

où une brève introduction sera faite avant chaque départ.

Document téléchargeable sur le site <http://vivasciences.be/dossiers/sentiers-geo-pedo/>

Semaine internationale de l'Eau

La Semaine internationale de l'Eau (World Water Week) a eu lieu du 21 au 27/08 à Stockholm. Elle lançait des appels à la mobilisation pour assurer un meilleur approvisionnement en eau à la population mondiale, en particulier dans les villes.

A l'issue de cette Semaine, les participants ont publié une déclaration destinée à apporter des idées et un soutien à la conférence de Rio de Janeiro sur le développement durable, organisée par les Nations unies en juin 2012.

Le rendez-vous suédois a permis également aux participants de préparer une conférence sur l'eau, l'énergie et la nourriture, qui aura lieu à Bonn (Allemagne) en novembre 2011, et le Forum de l'eau à Marseille (France) en mars 2012. *Source : GoodPlanet.info*

Réparation d'une berge à Anseremme

Lors d'une journée de nettoyage le long de la Lesse en mars dernier, une rive droite a attiré l'attention de la cellule de coordination du Contrat de rivière Lesse sur l'effondrement de la berge au droit du pont sur le bief à Anseremme. Cet effondrement entraînait le bord de la route et représentait un réel danger.

Les autorités communales contactées ont tout mis en œuvre pour faire effectuer les travaux au plus vite par le propriétaire du bief. La berge a été renforcée (la végétation devrait normalement s'y installer) et la balustrade du pont est aujourd'hui stabilisée.



Avant



Maintenant

Saviez-vous que...

Fabriquer une tonne de papier nécessite notamment :

- 60.000 litres d'eau pour extraire la cellulose des fibres de bois,
- 2.500 kg de bois frais.

Par contre, l'utilisation de papier recyclé permet de mieux préserver les ressources naturelles puisqu'on obtient 1 tonne de papier recyclé à partir de 1.100 kilos de vieux papier! La consommation d'eau et d'énergie est également bien moindre.

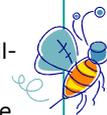
Source : Idelux, « L'air de rien, consommez malin », 2009



Le Contrat de rivière de la Lesse compte 13 communes « Maya »! (et bientôt 14)

Une commune « Maya », qu'est-ce que c'est?

C'est une commune active dans la préservation des abeilles et de la biodiversité.



Cela signifie concrètement que cette commune s'engage, dès la première année, à réaliser des plantations ou semis de végétaux mellifères sur le territoire communal, à organiser une rencontre annuelle entre la commune et les apiculteurs, à mettre en place chaque année une campagne de sensibilisation et à instaurer une semaine de l'abeille.

Dès la seconde année, en plus des engagements pris la première année, les communes devront incorporer dans leurs fleurissements au moins 20% de fleurs mellifères, inventorier et mettre à disposition des sites pour le dépôt de ruches par les apiculteurs et inscrire la commune dans la Convention « Bords de routes — Fauchage tardif ».

Dès la troisième année, s'ajoutant aux précédents engagements, les communes devront adopter un plan de réduction voire d'abandon de l'utilisation de pesticides et établir un plan de gestion différenciée des espaces verts et former leur personnel communal à cette fin.

Les « communes Maya » seront prioritaires lors de la distribution gratuite d'arbres lors de la semaine de l'arbre en novembre.

Source : Nature Ethique n°246, juin 2011—Entretien avec le ministre B. Lutgen.

Agenda

Le jeudi 15 septembre : Journée technique sur la gestion différenciée et la réduction des herbicides. Dès 9h00 au Cercle Ste-Cécile, Chemin de Ville-du-Bois, 2 à 6692 Petit Thier (Vielsalm). Inscription (gratuite) obligatoire avant le 7 septembre en téléphonant au 0470/99.03.20 (Valérie Vanparys)

Le mercredi 21 septembre : Le Centre Technique Horticole de Gembloux organise une journée technique consacrée à la gestion différenciée des espaces verts : conférences, exposition, démonstration. Le projet AlterIAS présentera le code de conduite « Plantes invasives ». De 8h30 à 18h—Chemin de Sibérie, 4 à 5030 Gembloux. Gratuit mais inscription obligatoire avant le 9 septembre par téléphone 081/62.52.30 ou sur www.cthgx.be

Le jeudi 29 septembre : Assemblée Générale/Comité de rivière à 16h au palais abbatial de Saint-Hubert.

Contrat de rivière Lesse, ASBL

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort



Tél. : 084-222 665

crlesse@skynet.be

www.contratderivierelesse.net